

CONDUCTEUR·RICE D'AUTOMOBILE

(ETRE TITULAIRE DE TOUS LES PERMIS : B, BE, C, CE, D, DE)

Conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique

Notamment :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

<u>Directions d'affectation :</u>		
- Direction de la propreté et de l'eau (DPE), plus précisément la section des moyens mécaniques (SMM) - Direction de l'immobilier, de la logistique et des transports (DILT), plus précisément le service technique des transports automobiles municipaux (TAM)		
	<u>Affectation DPE/SMM :</u>	<u>Affectation TAM :</u>
Fonctions :	Conduite benne à ordures, laveuse et aspiratrice de chaussées, ampliroll, saleuse...	Conduite de tous types de véhicules (légers, poids lourds, cars)
Lieu de Travail :	Aubervilliers, Clichy, quai d'Ivry, quai d'Issy, Ivry-sur-Seine, Romainville,	Garage Pouchet Paris 17 ^{ème}
Conditions de travail :	Collecte de déchets et interventions particulières : neige, manifestations... Entretien des chaussées et trottoirs	Chauffeur·euse·livreur·euse : à ce titre, chargement et déchargement du véhicule confié
Horaires de travail :	Matin : 5h25 - 13h07 Après-midi : 12h48 - 20h30 Soirée : 16h06 - 00h05 Nuit : 21h50 - 05h18 Sur un de ces horaires, roulement ou repos fixe samedi/dimanche	06h00 - 16h00 Certains services débutent à 5h00 Selon nécessités de service, le temps de présence peut être prolongé
Rémunération :	La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2 100 € en début de carrière (traitement, indemnités et primes). Peuvent s'ajouter éventuellement les suppléments et allocations pour charge familiale.	

Conditions particulières :	<u>Etre titulaire de tous les permis</u> : B, BE, C, CE, D et DE.
Modalités de recrutement :	Recrutement sur examen professionnel comportant des épreuves écrites et orale : <u>A. Epreuves écrites d'admissibilité :</u> 1. Rédaction d'un constat et recherche d'itinéraire à partir d'un dossier remis au·à la candidat·e (durée 1h30, coefficient 3) 2. Vérification des connaissances se rapportant aux fonctions. Elle comprendra des exercices de calcul appliqué à l'emploi et pourra prendre la forme de questionnaire à choix multiple, fiches techniques, tableaux, diagrammes, schémas ou croquis et questions à réponse courte (durée 1h, coefficient 2) <u>B. Epreuve orale d'admission</u> Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude à tenir le poste et les motivations du·de la candidate (durée : 15 mn; coefficient 5) Les lauréat·e·s devront également ensuite satisfaire à des examens psychotechniques professionnels et médicaux particuliers pour pouvoir être recruté·e·s.
Pour postuler :	Il convient d'adresser ou de déposer votre candidature (curriculum vitae, copie des permis de conduire recto verso et photocopie recto-verso d'une pièce d'identité officielle justifiant de votre nationalité) en y précisant bien l'emploi recherché : CONDUCTEUR TOUS PERMIS : Par email à DRH-Parisrecrut-conducteurs@paris.fr ou par courrier : <u>Adresse postale</u> Ville de Paris Direction des ressources humaines Bureau du recrutement 2, rue de Lobau 75196 PARIS cedex 04 <u>Accueil du Bureau du recrutement</u> 2, rue de Lobau, 75004 PARIS <u>Métro</u> : Hôtel de Ville <u>Horaires d'ouverture</u> : 9h-12h30 et 13h30-17h sauf les week-ends et les jours fériés
Informations générales sur les recrutements sans concours :	Site internet : https://www.paris.fr/pages/la-ville-de-paris-recrute-des-conducteurs-rices-d-automobile-tous-permis-7201

MAJ : Septembre 2021 - BR

